Françoise LOUBATIERES

Pierre CASTELA

Société Civile Professionnelle d'Huissier de Justice

12 bis, Rue Porte d'Amont 09500 MIREPOIX

Téléphone: 05.61.68.16.78 Télécopieur: 05.61.68.80.73 loubatieres.castela@wanadoo.fr

Dossier N° C18126.00

PROCES VERBAL DESCRIPTIF



PREMIERE EXPEDITION

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE JEUDI VINGT HUIT JUIN

A LA REQUETE DE :

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL TOULOUSE 31 anciennement dénommé CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE TOULOUSE ET DU MIDI TOULOUSAIN, Société coopérative à capital variable inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 776 916 207, dont le siège social est 6, place Jeanne d'Arc - BP 325 BP 40535 à TOULOUSE CEDEX 6 (31), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié es-qualités audit siège,

Ayant pour avocat constitué Maître Anthony LESPRIT associé de la SELARL LESPRIT TRESPEUCH inscrit au barreau de l'Ariège demeurant à Foix 1 rue des Moulins au cabinet duquel il est fait élection de domicile.

AGISSANT EN VERTU DE:

un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Toulouse en date du 16/01/2017 devenu définitif pour avoir été signifié le 18 avril 2017 et non frappé d'appel

et une ordonnance sur requête afin de description d'un immeuble à saisir rendue par le Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de FOIX en date du 13/06/2018 revêtue de la formule exécutoire le 14 juin 2018 précédemment signifiée en date du 22/06/2018

Je, Pierre CASTELA Huissier de Justice Associé, membre de la Société Civile Professionnelle Françoise LOUBATIERES - Pierre CASTELA, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à la résidence de MIREPOIX (Ariège), 12 Rue Porte d'Amont, soussigné

Certifie m'être rendu ce jour, à 17 heures 00, commune de FOIX (Ariège), 04 Place du Mercadal, afin de procéder à la description entière et détaillée du bien immobilier qui y est situé appartenant à :

PROPRIETAIRES:

La société civile immobilière SCI LOGI CM au capital de 150 000 euros immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro 494 394 737, dont le siège social est 2 Rue tolosane (31590) VERFEIL, prise en la personne de son gérant.

DESIGNATION:

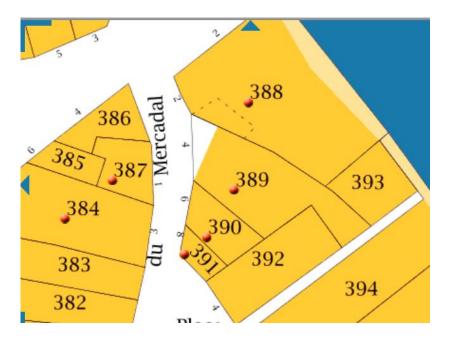
Le bien immobilier dont s'agit figure à la matrice cadastrale de la Commune de FOIX (Ariège) 04 Place du Mercadal ainsi qu'il suit :

PROPRIETE BATIE:

SECTION	NUMERO	N° DE LOT	Quote part adresse
С	389	10	Local à usage d'habitation les 129/1000èmes des parties communes
		11	Local à usage d'habitation les 139/1000èmes des parties communes

DESCRIPTION:

Le bien immobilier dont s'agit figure à la matrice cadastrale de la Commune de FOIX (Ariège) 04 Place du Mercadal ainsi qu'il suit :



Ces appartements font partie d'un ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété, contenant état descriptif de division originairement établi par Me SANZ Jean-Pierre, Notaire à FOIX le 25/07/1989, publié au bureau des hypothèques de FOIX, le 19/09//1989, volume 5810, numéro 56.

Ce règlement de copropriété a fait l'objet d'une modification de l'état descriptif de division par acte Me ARNAUD Thierry, Notaire Associé de la SCP COMBRET-ARNAL ARNAUD-LAVILLE à RODEZ (12) en date du 23/10/2008.

Cet immeuble comprend au rez-de-chaussée un magasin anciennement à usage de boulangerie avec fournil et réserves ainsi qu'un deuxième local à usage commercial. Au premier étage se trouve les deux appartements objet du présent. Au deuxième étage sous combles se trouve deux locaux dont un est actuellement loué à usage d'appartement.



<u>I – APPARTEMENT PREMIER ETAGE DROITE :</u>

Cet appartement semble correspondre au lot numéro 10 avec 129/1000èmes des parties communes. Il donne sur la cour intérieure de l'immeuble.

Il s'agit d'un appartement d'une superficie d'environ 44 M² composé d'une entrée desservant sur la gauche un dégagement donnant accès à une salle d'eau et une chambre, et en face un cabinet de toilette indépendant et une grande pièce à usage de salon, salle à manger avec coin cuisine.

Ce bien est relié au réseau électrique et téléphonique.

Le chauffage est assuré par divers radiateurs électriques disposés dans les différentes pièces. La production d'eau chaude est assurée par un cumulus électrique situé dans un placard dans les parties communes entre le premier et le deuxième étage.

Cet immeuble est relié au tout à l'égout.

Cet appartement est actuellement vide de tout occupant. Il est en très bon état d'entretien et d'usage et semble avoir été rénové récemment.

<u>1 – ENTREE :</u>

On accède à cette pièce depuis le palier par une porte iso plane peinte avec serrurerie et poignée de portes.

Le sol est en parquet flottant. Les plinthes sont en bois. Les murs sont crépis. Le plafond est peint.

Cette pièce n'est pas éclairée directement depuis l'extérieur.

Cette pièce est équipée de deux points lumineux et d'un interrupteur.



2 – ESPACE DEGAGEMENT:

On accède à cette pièce depuis l'entrée par un encadrement maçonné peint sans porte.

Le sol est en parquet flottant. Les plinthes sont en bois. Les murs sont crépis. Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre simple battant sur châssis en PVC double vitrage.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux mural, de deux interrupteurs et d'une prise électrique.



3 – SALLE D'EAU:

On accède à cette pièce depuis l'espace de distribution par une porte iso plane peinte avec serrurerie et poignée de portes.

Le sol est en parquet flottant. Les plinthes sont en bois. Les murs sont peints. Le plafond est peint.

Cette pièce n'est pas éclairée directement depuis l'extérieur.

Cette pièce est équipée de deux points lumineux au plafond, d'un interrupteur, de deux prises électriques, d'une bouche VMC, d'une arrivée et d'une évacuation d'eau permettant le branchement d'une machine à laver, et d'un radiateur sèche serviette

Cette pièce est aussi équipée d'un lavabo en résine encastré sur un meuble en bois mélaminé simple porte et une cabine de douche d'angle.



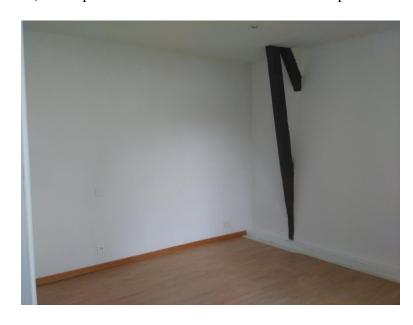
4 – CHAMBRE N°1 :

On accède à cette pièce depuis l'espace de distribution par une porte iso plane peinte avec serrurerie et poignée de portes.

Le sol est en parquet flottant. Les plinthes sont en bois. Les murs sont peints. Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée sur l'extérieur par une fenêtre double battant sur châssis en PVC double vitrage avec un imposte fixe en partie haute.

Cette pièce est équipée de trois spots encastrés au plafond, de cinq prises électriques, de deux interrupteurs, d'une prise télévision et d'un radiateur électrique.





Revenant dans l'entrée, j'accède sur la gauche à un cabinet de toilette indépendant.

5 – CABINET DE TOILETTE :

On accède à cette pièce depuis l'entrée par une porte iso plane peinte avec serrurerie et poignée de portes.

Le sol est en linoléum. Les plinthes sont en linoléum. Les murs sont peints. Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée sur l'extérieur par une fenêtre simple battant sur châssis en PVC double vitrage.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux mural, d'un interrupteur, d'une cuvette de toilettes avec réservoir bac dorsal.

Dans cette pièce se trouve le compteur d'eau.

<u>6 – PIECE PRINCIPALE :</u>

On accède à cette pièce depuis l'entrée par un encadrement de porte maçonné peint.

Le sol est en parquet flottant. Les plinthes sont en bois. Les murs sont peints. Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée sur l'extérieur par une fenêtre double battant, sur châssis en PVC, double vitrage.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux mural, de sept prises électriques, de quatre interrupteurs, de six spots encastrés au plafond, d'une prise télévision, d'une prise téléphone, d'un radiateur électrique, d'un disjoncteur et d'un tableau électrique.





7 – COIN CUISINE:

Cette espace cuisine est séparé de la pièce principale par un bar à l'américaine.

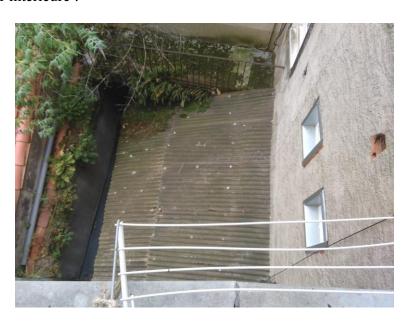
Le sol est en parquet flottant. Les plinthes sont en bois. Les murs sont peints. Le plafond est peint. Cette pièce n'est pas éclairée directement sur l'extérieur.

Cette pièce est équipée de cinq prises électriques, d'une hotte aspirante, d'une plaque vitrocéramique 4 feux et d'un four de marque INDESIT. Cette pièce est aussi équipée d'un évier en résine simple bac avec égouttoir.





Vue de la cour intérieure :



<u>II – APPARTEMENT PREMIER ETAGE GAUCHE :</u>

Cet appartement semble correspondre au lot numéro 11 avec 139/1000èmes des parties communes. Il donne côté rue.

Il s'agit d'un appartement d'une superficie d'environ 45 M² composé d'une grande pièce à usage de salon, salle à manger, d'une cuisine séparée, d'une chambre et d'une salle d'eau

Ce bien est relié au réseau électrique et téléphonique.

Le chauffage est assuré par divers radiateurs électriques disposés dans les différentes pièces. La production d'eau chaude est assurée par un cumulus électrique situé dans la salle d'eau.

Cet immeuble est relié au tout à l'égout.

Cet appartement est actuellement vide de tout occupant. Il est en très bon état d'entretien et d'usage et semble avoir été rénové récemment.

<u>1 – PIECE PRINCIPALE</u>:

On accède à cette pièce depuis le palier par une porte iso plane peinte avec serrurerie et poignée de portes.

Le sol est en parquet flottant. Les plinthes sont en bois. Les murs sont peints. Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée sur l'extérieur, côté rue, par une fenêtre double battant sur châssis en PVC double vitrage avec un imposte fixe en partie haute, fermée sur l'extérieur par des volets en bois peints à la française.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur, de cinq prises électriques, d'un câble télévision, de deux prises téléphoniques, d'un radiateur électrique, d'un disjoncteur et d'un tableau électrique.



2 – CHAMBRE N°1:

On accède à cette pièce depuis la pièce principale par une porte moulurée avec serrurerie et poignée de portes.

Le sol est en lino. Les plinthes sont en bois. Les murs sont peints. Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée sur l'extérieur par une fenêtre double battant sur châssis en PVC, double vitrage, fermée sur l'extérieur par des volets en bois peints à la française.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur, de trois prises électriques et d'un radiateur électrique.

Cette pièce est aussi équipée d'une cheminée avec plateau et jambage en marbre. LA cheminée semble être condamnée.



3 – SALLE D'EAU:

On accède à cette pièce depuis la chambre n°1 par une porte iso plane peinte avec serrurerie et poignée de portes.

Le sol est en linoléum. Les plinthes sont en bois. Les murs sont carrelés en partie et peints pour le surplus. Le plafond est peint.

Cette pièce n'est pas éclairée directement depuis l'extérieur.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux encastré, d'un interrupteur, de deux prises électriques et d'un radiateur sèche serviette

Cette pièce est aussi équipée d'un lavabo sur colonne, d'une cabine de douche d'angle et d'une cuvette de toilette avec réservoir bac dorsal.

Cette pièce est aussi équipée d'un placard en partie haute dans lequel se trouve le cumulus électrique.





Revenant dans la pièce principale, on accède à la cuisine.

4-CUISINE:

On accède à cette pièce depuis la pièce principale par un encadrement de porte sans porte.

Le sol est en linoléum. Les plinthes sont en bois. Les murs sont peints. Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée indirectement depuis l'extérieur par un imposte fixe donnant sur la chambre $N^{\circ}1$.

Cette pièce est équipée deux points lumineux encastrés, de cinq prises électriques, d'un interrupteur, d'une arrivée et d'une évacuation d'eau permettant le branchement d'une machine à laver.

Cette pièce est aussi équipée d'une hotte aspirante, d'un meuble sous évier deux portes en bois avec deux plaques de cuisson électrique, d'un réfrigérateur top de marque PROSTAR.



N'ayant plus rien à décrire, je me suis retiré et ai dressé le présent procès-verbal Descriptif auquel j'ai annexé diverses photographies pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

DONT ACTE

COUT: Comme indiqué à l'original.



Maître Pierre CASTELA